

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU CŒUR DU HAINAUT**

#### **Plus de 210 millions d'euros de projets sur les sous-régions de Mons et de La Louvière**

L'IDEA, qui gouverne "Cœur de Hainaut", a rassemblé les Forces vives de Mons - Borinage - Centre et a mis au point une méthodologie d'action regroupant politiques, syndicats, patrons et institutions telles que les Universités, les centres de recherche et les centres de formation.

Ce vendredi 19 juin 2015, une conférence de presse s'est déroulée en présence du Ministre Monsieur Carlo DI ANTONIO, des bourgmestres de Mons, Monsieur Elio DI RUPO et de la Louvière, Monsieur Jacques GOBERT, du Président de la Communauté Urbaine du Centre, Monsieur Laurent DEVIN, du Président du Conseil de Développement du Cœur du Hainaut, Monsieur François GOUDAILLEZ ainsi que de la représentante du Ministre Marcourt, Madame Ludivine GAUTHIER.

Suite à une décision du Gouvernement wallon du 13 mai 2015, le Conseil de Développement du Cœur du Hainaut élargi qui regroupe maintenant une septantaine de personnes issues tant de l'autorité politique que du monde de l'entreprise, de la société civile et des syndicats s'est réuni pour :

1. Adopter un nouveau modèle de gouvernance ;
2. Poser les choix des projets FEDER 2014-2020 dans l'axe 5 : Développement Urbain Intégré.

#### **1. Nouveau modèle de gouvernance du Cœur du Hainaut**

Suite à la fermeture de Duferco et à la restructuration de la société NLMK dans le bassin du Centre, une initiative politique, portée par Messieurs Elio DI RUPO et Jacques GOBERT, et syndicale a permis de mettre en place, mi-2013, une Task Force dite « DUFERCO ». Début 2014, cette Task Force a décidé de faire réaliser une étude, financée par la SOGEPa, visant à établir un diagnostic territorial afin de définir une stratégie de reconversion.

Par ailleurs, suite à la fermeture de la société DOOSAN à Frameries, une Task Force, portée par Madame Jacqueline GALANT et Messieurs Elio DI RUPO et Carlo DI ANTONIO, a également été mise sur pied sur Mons Borinage. Cette Task Force, qui se mute aujourd'hui en Commission Mons Borinage, rassemble, toutes couleurs

confondues, les forces vives de la région. Ici aussi, en vue de disposer d'un diagnostic propre à ce sous-territoire, un audit sera mené dans les tous prochains mois.

En parallèle, un Conseil Economique et Social a été mis en place sur le Centre, à l'initiative de Monsieur Laurent DEVIN, Président de la Communauté Urbaine du Centre (CUC) et, tout récemment, sur Mons Borinage, afin de rassembler politiques, syndicats, patrons et membres de la société civile.

Le Ministre Marcourt, sensible aux difficultés du territoire similaires à celles d'autres sous-régions, a saisi le Gouvernement wallon en vue de soutenir des stratégies de redéploiement des zones plus particulièrement touchées en s'appuyant sur les acteurs locaux.

Ainsi, par sa décision du 13 mai 2015, le Gouvernement wallon a souhaité amplifier les efforts déjà entrepris dans ces deux bassins contigus en lui octroyant des moyens complémentaires de 300.000 € en 2015 et ce, afin de permettre au Cœur du Hainaut d'une part, de mettre en œuvre les conclusions de l'étude BDO menée sur le Centre et, d'autre part, de mener un diagnostic sur Mons Borinage.

Avec le modèle aujourd'hui adopté par le Conseil de Développement, ces deux Task Forces, devenues Commissions Centre et Mons Borinage, intègrent et alimentent le Cœur du Hainaut tout en permettant une mise en commun des moyens, des énergies et des forces vives qui animent le territoire.

## **2. Choix des projets FEDER 2014-2020 dans l'axe 5**

Comme déjà souligné lors de la conférence de presse qui s'est tenue à la suite de la décision du Gouvernement wallon relative à l'attribution des financements FEDER, le Cœur du Hainaut se voit attribuer, tous acteurs confondus, 210.798.004 € leur permettant de concrétiser 124 projets.

Ce montant ne comprend pas l'axe 5 relatif au « développement urbain intégré » et auquel peuvent prétendre les 12 villes wallonnes considérées comme prioritaires dont Mons et La Louvière.

Les modalités d'attribution de ces subsides FEDER, dictées par la réglementation européenne, imposent au Cœur du Hainaut, en tant qu'entité infrarégionale, d'opérer des choix parmi les projets considérés par le Gouvernement wallon comme éligibles. Un projet éligible choisi par le Cœur du Hainaut et en plus recommandé par la Task Force reçoit un cofinancement du Gouvernement wallon de 50%. Dans le cas contraire, le Ministre compétent pourra cofinancer le projet.

Pour le Cœur du Hainaut, dans l'axe 5, est réservée une enveloppe FEDER de 4.840.000 € (représentant 40 % du montant des projets), à répartir sur les villes de Mons et de La Louvière jugées prioritaires.

Les projets qui ont été retenus par le Conseil de Développement sont :

- Au bénéfice d'HYGEA portant sur l'ensemble du territoire : la Recyclerie (cofinancée par le Ministre Di Antonio)
- Au bénéfice de la Ville de Mons: le Centre de Logistique urbaine, le Square Saint-Germain, la Maison Espagnole des Patrimoines de l'Unesco et les Expositions de prestiges.
- Au bénéfice de La Ville de La Louvière : l'acquisition du site CCC ainsi que la viabilisation et le désenclavement du Quartier du Bocage.

Au-delà de cette programmation FEDER/FSE, la dynamique enclenchée, issue d'un consensus entre l'ensemble des acteurs du Cœur du Hainaut, permettra de s'inscrire dans d'autres plans stratégiques tels que Interreg, Horizon 2020 ou encore Plan Marshall 4.0.